

# IDÉE REÇUE #2

Un **armateur** est une  
personne qui vend  
des armes

# #EXPLICATION

Contrairement à ce que l'on croit souvent, l'armateur ne vend pas d'armes. **L'armateur est celui qui arme le navire, c'est-à-dire qu'il le prépare pour la navigation** : il met à disposition un équipage, fournit le matériel, le ravitaillement, en fait tout ce qui est nécessaire à l'expédition maritime, du carburant jusqu'aux provisions alimentaires. L'armateur n'est pas nécessairement le propriétaire du navire.

**Le verbe « armer » provient du terme anglais « arms » qui signifie « bras ».** Armer un navire, c'est comme lui mettre des bras, ce qui revient à affecter un équipage apte à conduire le navire. Par extension l'armement inclut donc le chargement à bord et l'approvisionnement de tous les produits consommables.

Les armateurs français sont **présents dans tous les métiers traditionnels du transport maritime** : transport de conteneurs, des matières premières solides et liquides en vrac, transport de passagers et de marchandises, croisière ; **et dans les métiers dits « de service »** : offshore pétrolier, pose de câbles sous-marins, océanographie et recherche sous-marine, services portuaires, assistance et sauvetage, approvisionnement de sables marins.